

Schéma de développement durable de la vallée de la Sélune

Les grands axes stratégiques et le fil rouge



Les grands axes stratégiques du schéma

Reconquérir une qualité environnementale du territoire en particulier pour la qualité de l'eau sur le bassin versant et la qualité paysagère pour refonder une identité locale cohérente avec les « Gorges »

- > Renforcer le travail des collectivités et des acteurs du territoire en faveur de la conquête du bon état de l'eau et des cours d'eau qui sera la garantie de cohérence du projet (puisque c'est cet objectif de bon état de l'eau qui a engendré la décision d'arasement des barrages, que l'arasement en lui-même n'est qu'un des nombreux facteurs d'amélioration de la qualité des cours d'eau et qu'on ne peut donc pas s'en « contenter »).
- > Pour le paysage, s'assurer d'une prise en compte particulière dans le cadre de l'aménagement et de l'urbanisme sur **l'ensemble du territoire**. La banalisation et les déficits qualitatifs ne doivent pas venir s'opposer à la qualité des Gorges. Il faudra mener l'ensemble du territoire vers une qualité paysagère et urbanistique plus élevée. Le travail sur les Gorges peut être un préalable à une démarche plus généralisée.
- > Innover sur la performance énergétique globale du projet (performance énergétique des équipements et activités, production d'énergie renouvelable, valorisation énergétique des haies, etc...)

Construire une nouvelle image, attractive et génératrice de fréquentation

- > Qualifier et identifier une spécificité naturelle préservée et retrouvée : les **Gorges de la Sélune**. Un espace particulier, naturel mais dynamique. Un espace de qualité qui conduit à l'exceptionnel (le **Mont-Saint-Michel**). Une image qui doit bénéficier à l'ensemble du territoire (attractivité résidentielle, économique...) mais qui doit aussi inciter le territoire à s'inscrire dans ce « marqueur ».

Rendre les « Gorges de la Sélune » facilement et durablement accessibles à tous

- > Concevoir un **schéma d'accessibilité et de fréquentation (3 grandes portes d'entrées / 6 points d'accès)** accessibles en voiture mais aussi par un réseau de voies cyclables, en lien avec la voie verte et les circuits pédestres.
- > Créer notamment un **itinéraire continu, piéton et cyclable** (si possible équestre) en fond de vallée de Saint-Hilaire à Saint-James. Ce chemin constituant l'épine dorsale de l'aménagement autour duquel doivent se développer les activités existantes et futures (loisirs, découverte, tourisme, promenade...).

Développer des activités de loisirs et de tourisme autour d'une diversité d'offres répondant à une économie plurielle durable et conforter les activités économiques existantes

- > **Le positionnement et les cibles**
 - > Les habitants,
 - > les excursionnistes, les touristes en séjour,
 - > Individuels/familles et petits groupes
 - > Un tourisme accessible à tous
 - > Un tourisme de qualité et durable. Le développement visé n'est en aucun cas le tourisme de masse.

- > **La construction d'une offre de loisirs et touristique en lien avec les acteurs économiques et sociaux locaux : hébergeurs, restaurateurs, associations, collectivités, partenaires...**

- > **Mener un développement touristique et de loisirs diversifié, plus durable mais proposant plus de retombées pour l'économie locale**
 - > L'itinérance (pédestre, cyclable, équestre) comme axe structurant de développement de la Vallée
 - > Développement Mazure, consolidation Ange Michel, développement de l'Autre café,
 - > Requalification du Bel Orient + nouvelle offre d'hébergements marchands adaptée aux nouvelles clientèles attirées par la qualité environnementale (hébergements spécifiques pêche / hébergements de plein air écologiques, habitats insolites...)
 - > Diversification des activités : canoë-Kayak, VTT, développement de loisirs innovants et du concept « Parc de Loisirs Nature »
 - > Valorisation /utilisation du patrimoine EDF et de l'histoire de la vallée (exposition/animation autour de la mémoire hydraulique, de l'eau, valorisation scientifique, valorisation de la renaturation, lieux d'accueil pour des activités de loisirs, centre d'interprétation...)
 - > Valorisation du patrimoine naturel
 - > Développer du loisirs et tourisme pêche
 - > Animations et évènementiels (artistiques, festifs, culturels, sportifs...)

- > **Promouvoir la compatibilité entre l'agriculture et le nouveau développement de la vallée par un partenariat avec le monde agricole pour la gestion du site et une action renforcée sur la qualité de l'eau**

D'aujourd'hui aux Gorges de demain impliquer les acteurs locaux et la population dans une démarche de co-construction du projet

- > La mise en œuvre d'un véritable **« plan de participation »** adossé au **« plan de communication »**
- > manifestations, animations et évènements / méthodes innovantes (web TV et Internet) / Approches artistiques /Exposition permanente et évolutive sur le projet / travail avec les scolaires / concours d'idée / en impliquant à ces démarches participatives les acteurs les plus concernés (Mazure, Autre Café, Ange Michel, Collectivités locales, associations...).



Les fils rouges

Afin de s'assurer que chaque projet proposé dans le programme d'actions soit durable et en cohérence avec la stratégie de développement de la vallée, 5 fils rouges ont été mis en avant et servent de critères d'interrogation. Chaque projet doit a minima ne pas rentrer en conflit avec l'un des fils rouge et au mieux essayer de les intégrer tous.

- > **Viser une qualité environnementale exemplaire** pour la cohérence du projet mais aussi en tant qu'élément différenciant, « marqueur » pour l'attractivité touristique et de loisirs (performance énergétique des projets, qualité de l'eau, intégration paysagère, mobilité, valorisation des ressources naturelles, gestion du site, etc..)
- > Un projet **pour les acteurs économiques existants dont l'activité est liée à la présence de l'eau mais aussi pour les habitants** qui doivent en être les premiers bénéficiaires. On recherchera donc en permanence à optimiser les retombées économiques pour les acteurs locaux, la plus-value et l'accessibilité pour tous les habitants (dans leur diversité).
- > Une politique **d'aménagement, de restructuration foncière, de paysagement et de développement** qui doit dépasser la « compensation », il faut une ambition générale très supérieure (au-delà de l'effacement c'est un **projet de développement territorial**). La performance du développement ne doit donc pas se limiter à quelques aménagements en fond de vallée mais bien concerner tout le territoire et intégrer une véritable politique de développement touristique. Les moyens d'ingénierie et d'animation sont donc des critères de réussite.
- > Le projet et ses composantes doivent être pensés pour les 20 ans qui viennent et pas seulement pour le présent : **modernité, innovation et prospective**. Il s'agit de prendre « un train d'avance » sur le paysagement et l'innovation architecturale des aménagements, sur les techniques de développement et de communication, sur la participation des citoyens et des acteurs locaux, sur le suivi du projet et son portage, etc...
- > Construire le projet **avec et pour les acteurs locaux, les élus et les habitants**. Il faut tourner la page ensemble et construire l'avenir de cette vallée au travers d'une démarche participative et de communication ambitieuse et un portage innovant, performant et durable.